

Le vaillant orchestre du Jardin Vauban a rempli son programme avec l'entrain et la vigueur qui lui ont valu sa grande réputation artistique. Sous l'habile direction de M. Colin, les musiciens lillois ont exécuté la belle marche de la *Reine de Saba* pleine d'animation et d'une facture riche. Ils nous ont ensuite charmé par les accents simples et pourtant si élevés de l'*Andante* de la *Symphonie de Haydn*. La *Surprise*; nous ne faisons qu'une petite observation, c'est que la *forte* inattendu qui doit produire la *surprise* n'a pas été assez accentuée.

On ne peut jouer avec plus de *brío* cette magnifique page de musique descriptive qu'on appelle l'*Ouverture du Jeune Henri* de Méhul; c'est une œuvre universellement connue et toujours admirée. L'*ouverture du Jeune Henri* est le seul fragment qui soit resté d'un Opéra-comique en deux actes représenté à Paris en 1797; depuis elle a été jouée dans presque tous les concerts symphoniques et elle a toujours excité d'unanimes applaudissements.

L'orchestre Vauban nous a encore donné la *Revue musicale*, un recueil bien écrit, parfaitement instrumenté comprenant les plus belles et les plus populaires inspirations des répertoires anciens et modernes. L'aimable chef d'orchestre, M. Colin, y a déployé une grande science harmonique et a prouvé qu'il possède l'art des transitions, puisque les morceaux les plus opposés comme tonalité et comme sentiment, se succèdent dans la *Revue musicale* sans que l'auditeur s'en aperçoive.

Nous offrons terminant, à M. Victor Delannoy le modeste tribut de nos éloges et de nos hommages, pour son admirable *Marche triomphale*. Nous trouvons dans cette composition de premier ordre toutes les qualités qui distinguent les œuvres de nos grands maîtres, l'originalité des motifs mélodiques, la finesse et le coloris de l'orchestration, et, par-dessus tout cela, l'inspiration poétique et élevée, sans laquelle l'œuvre la plus savante n'est qu'un corps sans âme. Donc, le témoignage de notre admiration au compositeur, et tous nos remerciements aux exécutants qui ont si bien rendu la pensée de l'auteur.

REMY.

Le Conseil municipal de Watrelos se réunira jeudi, pour délibérer sur l'éclairage au gaz, sur la construction de nouvelles écoles et pour choisir le local qui sera affecté au bureau de poste qu'on doit créer dans cette importante commune.

Nous ferons connaître à nos lecteurs les décisions qui seront prises.

D'après le recensement, la population de Watrelos est de 15,326 habitants. En 1872, on avait atteint le chiffre de 14,682.

Nous donnerons demain le résultat par quartiers et par hameaux.

Des expériences ont été faites, dans l'après-midi de lundi, au bord du canal, près du pont de Tourcoing, avec les deux pompes d'incendie à vapeur de Tourcoing et de Roubaix.

On sait que la ville de Tourcoing vient de faire l'acquisition à Londres d'une nouvelle pompe à incendie. On a voulu constater par ses essais, si réellement, elle offrait de sérieux avantages sur celle de Roubaix qui, depuis deux ans, rend de si merveilleux services.

La pompe anglaise, de la force de quarante chevaux, donne des jets plus compacts d'une largeur de 32 millimètres; la projection de l'eau est aussi plus forte et de plus longue portée. Voilà toute la supériorité. La pompe de Roubaix n'a que 25 millimètres de jets; mais, il paraît qu'en cas d'accident, les réparations immédiates sont difficiles pour ne pas dire impossibles à la pompe anglaise, tandis que notre pompe peut se restituer sur l'heure. En outre, le fonctionnement de la pompe de Roubaix a lieu d'une manière plus prompte, la mise en mouvement sur le théâtre d'un incendie, se fait avec moins de retard que l'autre.

Nous donnerons à nos lecteurs, demain, des détails plus précis à ce sujet.

La Commission départementale du Nord se réunira à la préfecture de Lille, le 29 janvier à 2 heures du soir.

Un ouvrier tailleur de limes, père de sept enfants encore vivants, et dont l'aîné n'a pas seize ans, vient de mourir après quelques jours de maladie, à Fives. Il faut que la charité publique pense à faire ensevelir ce mort, tandis que le fils aîné, devenu maintenant un chef de famille de seize ans, doit pouvoir à la fois à la subsistance de ce petit monde et vaquer lui-même, — détail navrant, — aux soins des funérailles de son père.

Que dites-vous, âmes charitables, ou simplement compatissantes, de ce père de famille de 16 ans, avec sept enfants à pourvoir?

Nous croirions vous faire injure en insistant plus.

Nous préférons vous indiquer seulement le lieu où se cache l'infortuné de cette famille ouvrière, la *famille Jacob*, à Fives, cour Delbarre, rue du Long-Pot. (Mémoire)

Un accident a eu lieu lundi, vers une heure de relevée, à l'Abattoir de Lille. Un sieur Victor Boudry, tueur, a été terrassé par un taureau qu'il allait chercher à l'étable. Il a eu la cuisse gauche gravement contusionnée, mais non pas fracturée.

On espère que quelques jours de repos suffiront à son entier rétablissement.

Quant à l'animal, on a pu le maîtriser et l'abattre de suite, sans autre accident.

A l'occasion d'un article qui vient d'être inséré dans divers journaux, le comité départemental de l'Exposition universelle de 1878 croit utile de constater qu'il ne patronne aucune agence, de quelque nature qu'elle soit et sous quelque dénomination qu'elle se présente.

A l'occasion du jubilé de cinquante années d'épiscopat de Pie IX, on s'occupe d'organiser un grand pèlerinage à Rome qui aura lieu au mois de mai.

On ignore encore si ce voyage se fera entièrement par les voies ferrées, ou par bateau à partir de Marseille.

Nous espérons faire connaître prochainement les conditions et moyens de transport qui seront adoptés.

En parcourant la nomenclature des nouvelles questions portées à l'ordre du jour du Conseil municipal, de Lille, nous lisons la mise à l'étude d'une Exposition de peinture à Lille dans le courant de cette année.

La police vient d'opérer l'arrestation à Fives de la femme qui, dans la soirée du samedi 13 janvier, a jeté dans la fosse d'aisance de la maison située à l'angle des rues de Paris et des Saboteaux, à Lille, sa petite fille âgée de 10 jours.

Cette femme, du nom de Nutans, était depuis dix ans séparée de son mari et vivait avec sa mère qui, assurément, l'accompagnait au moment du crime.

Voici les conclusions que la commission du budget de 1877 vient d'adopter sur la question de la réforme postale :

Taxe des lettres

1° 0,25 centimes pour toutes les lettres à destination de l'étranger.

2° 0,15 cent. pour toutes les lettres circulant en France, sans distinction entre celle de bureau à bureau et celles qui ne sortent point de la circonscription du bureau où elles ont été recueillies. La même règle serait applicable aux lettres pour l'Algérie.

3° La taxe des cartes postales est fixée à 10 cent. pour toute la France.

Taxe des journaux

1° La taxe des journaux pesant moins de 15 grammes est réduite de 4 cent. à 2 cent. pour les journaux circulant dans le département ou dans les départements limitrophes.

2° Le minimum du poids des ballots serait abaissé de 1 kilog. à 150 grammes.

3° Les circulaires, imprimés lettres de faire part seront taxés ainsi qu'il suit : 1. cent. de 1 à 5 grammes ; 2 cent. de 5 à 10 grammes ; 4 cent. de 15 à 20 grammes et 5 cent. de 20 à 50 grammes.

On peut se dire maintenant que l'instruction du double assassinat de Sivry est terminée.

Les révélations de Crochon le lendemain de son arrivée à la prison de Lille, en présence d'Aublain, les aveux de ce dernier lors de sa nouvelle comparution devant le juge d'instruction, samedi, ont mis à découvert toutes les circonstances qui ont accompagné ce drame affreux.

Le troisième coupable, on se le rappelle, s'est suicidé dans sa prison en Belgique.

C'est à l'arrestation de Crochon que l'on doit le prompt dénouement de cette affaire, car on sait qu'Aublain a toujours nié avoir participé à ce double crime.

Hier, Aublain a comparu de nouveau devant M. le juge d'instruction Gand. Il a confirmé ses aveux de samedi. Il a déclaré que c'était à la maison centrale de Loos que le projet sinon d'assassiner le receveur municipal de Sivry du moins de le voler avait été conçu.

Quand ils se sont trouvés libres tous les trois, ils se sont dirigés sur Bruxelles où ils se sont munis chacun d'un revolver, d'un casse-tête et d'un poignard, pour se défendre en cas d'attaque.

Le jour du crime, il était environ neuf heures du soir, quand ils ont pénétré dans la maison de M. Meurand. Tous les cabarets du voisinage étaient

encore ouverts. Chacun a rempli son rôle.

Aublain cherchait à baillonner la servante, et Crochon, son maître. La servante se défendit énergiquement en criant : A l'assassin ! C'est alors qu'Aublain craignant que les cris de la malheureuse victime ne le trahissent, lui a porté trois coups de poignards qui ont amené la mort instantanée.

Il s'est jeté au même instant sur M. Meurand, qui tenait Crochon, et l'a aussi assassiné. C'est ce qui a fait dire à Crochon que Aublain avait égorgé M. Meurand dans ses mains.

Les assassins, croyant trouver le trésor dans un secrétaire dont ils auraient facilement raison, ont été si déappointés à la vue du coffre-fort qu'ils ont pris la fuite.

Tels seraient, d'après nos renseignements, les nouveaux détails qu'aurait donnés hier Aublain à M. le juge d'instruction.

Aublain est toujours au secret, ce qui l'affecte beaucoup.

On ne croit pas, malgré le degré d'avancement de cette affaire, qu'elle puisse venir aux assises de février.

(Propagateur)

Un confiseur de Croix, M. Vancaneghem, était sorti vendredi, vers midi avec son cheval et sa voiture, pour aller vendre ses pâtisseries.

En rentrant chez lui, vers 10 heures 1/2 du soir, il remarqua sans trop s'en étonner toutefois, que la grand'porte de sa maison, donnant sur la route, était ouverte. Il se disait que peut-être il avait oublié de la fermer. Ce ne fut qu'après avoir mis son cheval à l'écurie et pénétré dans son intérieur, qu'il constata la disparition d'un tiroir de table fermant à clef et contenant 1200 francs.

M. Vancaneghem soupçonne deux individus; mais personne encore n'a été mis en état d'arrestation.

Nous voilà décidément en pleine saison depuis hier matin. L'hiver aura donc commencé cette année le 23 janvier, avec 3 degrés au-dessous de zéro. D'instincts brouillards lui ont servi de préliminaires pendant les journées de dimanche et de lundi. Ces brouillards dissipés ont laissé apparaître le froid qui, depuis deux jours, s'accroît.

Ces brumes ne se sont pas seulement étendues sur notre région. D'après les divers journaux d'Europe, la plus petite des cinq parties du monde en a été recouverte d'un bout à l'autre, notamment dans l'Allemagne occidentale. A Bruxelles et à Paris, l'épaisseur du brouillard a un instant suspendu toute circulation.

Il est probable que le froid va se maintenir. Le centre des hautes pressions qui se trouvait, lundi, à l'ouest de la France, s'est déplacé lentement vers l'Est.

Les journaux agricoles remarquent que, rarement, on a vu les denrées en terre aussi belles que cette année. Notre hiver ressemble à celui de 1834, année d'abondance pour les céréales et les vignes.

Les pauvres mignonnes hirondelles, qu'un journal lillois a vu, voletant joyeusement au-dessus de sa tête, dans l'après-midi de vendredi, vont joliment se repentir de leur retour anticipé.

Pour la chronique locale, G. Baudetel

La question des Ecoles

A ROUBAIX.

Extrait des procès-verbaux du Conseil municipal

Rapports présentés par M. ALEXANDRE BULTEAU, au nom de la commission des Ecoles.

MESSIEURS,

Vous savez confié la mission d'établir la statistique des enfants admis à recevoir les bienfaits de l'instruction et de ceux qui s'en trouvent dépourvus par l'insuffisance des maisons d'enseignement, de rechercher ensuite les points de la cité qui réclament le plus impérieusement de nouveaux établissements scolaires. Nous nous sommes immédiatement mis en rapport avec M. Faiderbe qui nous a fourni les renseignements les plus précis, et nous est utilement venu en aide en nous comblant le recensement des enfants de 2 à 13 ans. Nous avons aussi vu une grande partie des écoles de Roubaix et reconnu les emplacements qui nous ont paru le mieux répondre aux exigences présentes de chacun des quartiers de la ville; nous venons, Messieurs, vous exposer le résultat de nos travaux basés sur la récente circulaire ministérielle ouvrant les écoles aux enfants de 6 à 13 ans.

Il existait à Roubaix au 1er juillet 1876 :

9,753 enfants des deux sexes de 2 à 6 ans,	
5,900 garçons de 6 à 13 ans,	
5,707 filles	
21,420	
L'Asile Blanchemaille en reçoit.	500
» Soubise »	450
» Ste-Elisabeth »	610
» l'Hôtel »	610
» en con. rue des Angois »	353
» Les salles annexes aux écoles libres »	724
	3,197

Les écoles communales des garçons.	4,272	
Les écoles libres et le collège.	531	4,806
Les écoles communales des filles.	4,197	
Les écoles libres de filles.	727	4,924
		9,730
Soit :	12,927	

Il reste donc : 6,556 enfants de 2 à 6 ans; 1,094 garçons de 6 à 13 ans; 843 filles de 6 à 13 ans; soit 8,493 enfants qui ne peuvent trouver d'abri dans nos écoles.

La situation que nous venons de vous exposer, conséquence de l'accroissement toujours renaissant de la population de notre cité industrielle, nous interdit l'immobilité et nous impose l'obligation de suivre ce mouvement incessant sans jamais nous arrêter en chemin. Est-ce à dire, Messieurs, qu'il puisse entrer dans notre esprit de vouloir tout édifier en un jour ? Le tenter serait téméraire, car c'est par millions que vont se chiffrer les dépenses nécessaires à l'exécution de ces projets; mais chaque chose doit arriver à son heure et le Conseil saura, sans compromettre l'avenir et dans la mesure de nos ressources, se montrer large et généreux pour mener à bonne fin une œuvre aussi considérable; de son côté, l'Administration municipale nous viendra en aide en usant de son crédit près le ministre de l'Instruction publique, pour obtenir, sur les cinq millions affectés à cet objet, une subvention en rapport avec les sacrifices que nous allons nous imposer.

La Commission est unanime pour condamner les écoles ou salles d'asile destinées à recevoir un très-grand nombre d'enfants et pour reconnaître le danger de ces vastes agglomérations, funestes à la santé, nuisibles aux soins et à la surveillance qu'exige le premier âge, préjudiciables à l'enseignement; en renonçant à ce système d'où ne peuvent naître que périls et confusion, en multipliant des écoles sagement agencées, nous établirons un équilibre plus équitable entre les différents quartiers de la ville, vous éviterez aux enfants des parcours d'une longueur démesurée, pénibles pendant l'hiver, toujours contraires à la bonne éducation et à la moralité; en obligeant les distances, vous donnez la seule solution pratique à ces inconvénients, car vous ne sauriez accueillir la proposition préconisée par Mme Montermont de laisser ces jeunes enfants à l'école de 8 h. du matin à 6 h. du soir. Cette innovation, peu en harmonie avec le sentiment maternel, a été tentée sans succès à Roubaix.

Nous vous proposons donc d'adopter en principe des écoles n'excedant pas 360 élèves divisés en six classes, des salles de 250 enfants. Nous avons donné dans cette étude une large part aux asiles; c'est que l'asile est pour ainsi dire la pépinière où l'enfant grandit et se forme pour l'école, là, il apprend à se plier à la discipline et à l'obéissance, là aussi, il reçoit les premiers éléments de l'instruction et de l'éducation, c'est à l'asile enfin qu'il trouve un abri contre ses mauvaises habitudes contractées dans l'abandon et l'oisiveté; en est-il de même de l'enfant de six ans entrant directement à l'école ?

La plupart du temps inculte et indiscipliné, enclin à désertir la classe, pour se laisser aller au découragement, dépourvu des moindres notions élémentaires, inconscient du respect qu'il doit à ses supérieurs, il reste rebelle à l'enseignement et sort de l'école dans un état voisin de l'ignorance. Ce n'est certes pas le but que la société se propose d'atteindre; aussi est-il à désirer que ces reluges de l'enfance deviennent accessibles à tous. Qu'il nous soit permis, en terminant ces observations, de vous recommander comme type d'aménagement et de mobilier scolaire l'asile moderne St-Martin, situé rue des Rogations à Lille; nous avons eu la bonne fortune de le visiter, grâce à la bienveillante intervention de M. l'inspecteur primaire, Toussaint.

Nous avons dit plus haut que 8,493 enfants ne trouvaient pas places dans nos établissements scolaires. Pour donner plus de clarté à notre travail, nous allons diviser la ville en groupes scolaires, établir la statistique des enfants de 2 à 6 ans, et de 6 à 13 ans appartenant à chacun de ces groupes, et, mettant en regard le nombre des enfants reçus dans les asiles ou écoles, et le nombre de ceux qui ne peuvent y être admis, vous indiquerez les quartiers de la ville où de nouveaux établissements nous ont paru nécessaires.

Asiles. — 694 garçons; 658 filles. — Le groupe Blanchemaille qui s'étend du chemin de fer aux rues St-Maurice, St-Etienne, Fresnoy, et compte une population de 1,352 enfants de 2 à 6 ans, ne possède que l'asile Blanchemaille recevant 500 enfants; il y aurait donc lieu de créer un asile vers la rue de la Rondelle.

Les rues St-Antoine, du Fort, Banque, Latine, Pellart, Panvrée, Collège, Grande-Rue, Grand-Place, Place de la Liberté, Fort Mulliez, rues du Ballon, de l'Hôtel, quartier Abattoir, route de Watrelos, rue de la Paix, renferment 1,563 enfants; l'asile de l'Hôtel en reçoit 553; il y a donc nécessité de créer un asile vers le quartier de l'Abattoir.

Rues Ste-Thérèse, du Coq-François, Ste-Elisabeth, Decrême, St-Jean, du Tilleul, route de Lanoy, rues de la Tuilerie, des Fiaitures, du Château, de l'Union, St-André, d'Espagne, St-Etienne, 953 enfants; l'asile Ste-Elisabeth en reçoit 610.

Rues du Pays, du Caréel Vieil-Abrevoir, Nain, St-Georges, Neuve, de l'Hostie, des Fabricants, du Bois, du Nord

du Curoir, Croy, Sébastopol, de Soubise, de Rohan, du Tichon, la Place, Courde, Fleurs, Providence, Arts, Perch, Lille, Loups, Hachon, Inkermann, 1,034 enfants; l'asile Soubise en reçoit 430; il y aurait lieu de créer un asile vers l'Épeule.

Rues Archimède, de France, des Anges jusques la route de Tourcoing et les maisons Camille Leroux incluses 783 enfants; on construit actuellement un asile rue des Anges.

Depuis la route de Tourcoing, jusques la Poisse-aux-Chênes, les Sept-Points, le Nouveau-Monde, la Vigne et le Hutin, 1,026 enfants; il y a lieu de créer deux asiles, l'un vers la rue Turgot, l'autre vers la rue de la Vigne.

Rue Pierre de Roubaix, du Quai, du Bassin, quai de Leers et de Watrelos, rues des Longues-Haies, Bernard, Beauverwaert, Magenta, 837 enfants; un asile est indispensable.

Pile, Cité, rue Beaupaire, etc., 468 enfants; il faut encore un asile.

Trois-Points et Maufait, route de Lanoy, 151 enfants, en y ajoutant les quartiers du Cheval Blanc, on compte un grand nombre d'enfants, pour lesquels il y a lieu de créer une salle d'asile.

Moulin de Roubaix, Poterie, Raverty, Ma Campagne, rues des Parvenues, des Fossés, Pro-menade, du Hâvre, Bas d'Enfer, Barbieux, Petit Beaumont, 471 enfants; un asile est nécessaire dans ce groupe.

Rues du Maquisat, de l'Épeule et rues adjacentes, rues de Croix, Grand-Chemin, Allouette, Espérance, Square, Nationale, des Champs, Traversière, 795 enfants; asile à créer.

Rues du Luxembourg au delà du Chemin de fer, jusqu'au Fresnoy, 320 enfants; asile à créer.

(La suite à demain.)

USINE DE MÉTALLURGIE ARTISTIQUE DE SAINT-SAUVEUR-LEZ-ARRAS (Pas-de-Calais). MAISON GRASSIN-BALEDANS

La souscription aux actions de la dite Société sera ouverte le 25 Janvier et fermée le 27 Janvier, chez les banquiers ci-après :

Versement en souscrivant 50 francs.

Les actions libérées au moment de la souscription, profiteront d'une bonification d'intérêts de 6 0/0. Elles seront irréductibles. Un titre provisoire sera remis à la répartition. Le titre définitif sera délivré, lors du dernier versement.

ON SOUSCRIT :

A Paris, au Crédit parisien, 6, boulevard des Italiens.

A Arras, chez M. Légréle-Fagniez, banquier.

A Lille, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.

A Roubaix-Tourcoing, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.

A Armentières, chez MM. Pérot et Cie, banquiers.

A Amiens, chez MM. Duvette et Cie, banquiers.

A Saint-Omer, chez M. Deneuille, banquier.

A Calais, chez M. Bellard, banquier.

A Béthune, chez M. Samier, banquier.

A Montreuil, chez M. de Lhomel, banquier.

A Cambrai, chez M. Roth-Legendre, banquier.

A Valenciennes, au Comptoir de Valenciennes, à Valenciennes.

A Péronne, chez M. Gaudechon, banquier.

A Douai, chez M. Copin, Comptoir des Mines.

A Saint-Pol, chez MM. Gaudfroy et Cie, banquiers.

A Bapaume, chez M. Florimond Pérel, banquier.

A Carvin, chez M. F. Magniez, banquier.

NOTA : Le Capital de la Société est bien de 4 000 actions de 500 francs ainsi qu'il a été indiqué précédemment, mais le nombre à souscrire en numéraire n'est en réalité que de 800 titres. Le surplus représente l'apport de M. GRASIN.

États-Civils de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 janvier. — Marie Haylen, rue des Longues-Haies cour Pantier 5. — Alphonse Decarpigny, rue de Tourcoing 24. — Marguerite Beauvais, rue St-Antoine cour Desfontaine 14. — Pau Masson, rue des Longues-Haies. — Léon Félix, rue de Lanoy. — Edmond Pollet, rue St-Etienne 13. — Bastien Bourgeois, rue Watt 10. — Charles Dabocquet, rue St-Jean 91. — Louise Bonn, rue de l'Épeule cour St-Joseph. — Léon Verroux, rue Nain 29. — Jules Gossels, rue du Luxembourg fort Condorner 22. — Louis Verne, rue Perrot 41.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 janvier. — Fidéle Legrand, 62 ans charretier rue de Blanchemaille 38. — Marie Wymela, 1 an rue du Fort 109. — Charles Chérel, 2 mois rue des Longues-Haies 166. — Hortense et Marie Ysebaert, rue Sébastopol 40. — Vale tme Deschamps, 46 ans mécanicien Grande-Rue 141. — François D-pré, 78 ans sans profession rue des Longues-Haies.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 21 janvier. — Martin Niche, 25 ans employé au chemin-de-fer et Marie Fabert, 21 ans sans profession. — Jules Txyat, 23 ans journalier et Marie Sélé, 24 ans fille de lin. — Norbert Telemans, 43 ans teneur de livres et Julie Remy, 63 ans ménagère. — Guyave Vandenberg, 3 ans sans profession et Clémentine Everaert, 20 ans sans profession.

— Jean-Baptiste Va derbecken 27 ans tisserand et Pauline Vanmeenen 18 ans soigneuse. — Charles Vaterschoot, 34 ans appretier et Julienne Hullaer, 37 ans peigneuse. — Eouard Vanbever, 27 ans tisserand et Louise Bosses, 32 ans blanchisseuse. — François Blykens, 25 ans ordonnance et Louise Maes, 30 ans soigneuse. — Pierre Hage, 22 ans tisserand et Adolphe Duchêne, 24 ans dévideuse. — Adolphe Ghariès, 20 ans garnisseur de draps et Melanie Vandembroeke 19 ans piquière. — Emile Leveugle, 37 ans cafetier et Sophie Declercq, 35 ans propriétaire. — Louis Delaplace, 15 ans rôlier et Stéphanie Wiart, 49 ans lessiveuse. — Elie Wateau, 26 ans tisserand et Apolline 22 ans soignee. — Louis rand et Apolline 22 ans soignee. — Louis Vanderbecken, 22 ans tisserand. — Jean-Baptiste Leclercq, 27 ans tisserand et Hortense Lauwers 22 ans soignee. — Edouard Manche, 33 ans maçon et Elise Swansneep, 33 ans sans profession. — Jules Warlaet, 23 ans employé de commerce et Clara Godar, 24 ans sans profession. — Emile Duquesne, 27 ans garçon de magasin et Coralie Quint, 22 ans rattachée. — Emile Garret, 23 ans fleur et Stéphanie Blanzart, 19 ans soignee. — Cyrille Pays, 25 ans tisserand et B. Biene Lecomte, 21 ans ourdisseuse. — Elie Devyner, 30 ans brasseur et Irma Boyval, 22 ans sans profession.

États-Civils de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 janvier. — Jules Piedout, rue Fin-de-la-Guerre. — Emile Couteau, rue des Trois-Pierres. — Jean-Baptiste Vantomme, rue de la Haute-Voie. — Florine Lefebvre, rue Trois-Pierres. — Carlos Deschamps, à l'Épéule.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 janvier. — Gabriel Devos, 2 ans 7 mois, rue des Couloirs. — Henri Godeffroy, 10 mois, à l'Épéule.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille SALEMMEYER-LEZAIRE, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, du décès de Madame Marie-Victoire LEZAIRE, veuve de Monsieur Pierre-Etienne SALEMMEYER, décédée à Roubaix, le 24 janvier 1877, dans sa 86^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et services solennels qui auront lieu le jeudi 25 janvier 1877, à 9 heures 1/2, en l'église St-Martin, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 69, à Roubaix, à 13913.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame à Roubaix, le jeudi 25 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle JUSTINE FIEVET, décédée à Roubaix, le 15 janvier 1876, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix. — Résultats de la séance du 21 janvier 1877. — Sommes versées par 227 déposants, dont 64 nouveaux. — Fr. 28,019.00. — 86 demandes en remboursement. 13,960.49. — Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Achille Wibaux et Paul Dazin, directeurs.

LETTRES MORTUAIRES et D'OBIT à l'imprimerie de la Gazette de Tourcoing, rue de Lille, 15. — Insertion gratuite dans la Gazette, dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Cours public de Chimie

Jeudi 25 janvier, à 8 heures du soir. De l'hydrométrie ou mesure de la valeur industrielle de l'eau par la liqueur savonneuse tirée, importance de la question, du blanc de baleine et de la cire. — Vendredi 26 janvier à 8 heures du soir. Révision des cours de la semaine.

Le cabinet de M^e RODET, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

Belgique

Le 20 janvier a eu lieu le tirage de l'emprunt de 1874 Bruxelles. — Le n^o 164,800 est remboursable par 25,000 francs. — Le n^o 297,114, par 3,000 francs. — Les n^{os} 626,972 et 700,728, chacun par 1,000 francs. — Les n^{os} 20,538, 27,154, 42,365, 46,758, 145,180, 146,885, 201,162 et 344,337, chacun par 500 francs.

La souscription ouverte en Belgique, le 1^{er} janvier, pour les étrennes de Pie IX, atteint déjà le chiffre de 100,000 francs. La ville de Gand seule figure dans ce chiffre pour une somme de 33,000 francs.

Une scène attendrissante s'est passée ces jours derniers à Charleroi. On entrerait vers quatre heures de relevée une mère de famille, quand son fils, qui est soldat dans l'armée belge, est arrivé. Il croyait voir sa mère encore en vie, mais hélas ! il était arrivé trop tard ! Il vit le cercueil, sur lequel il se jeta le serrant étroitement dans ses bras et pleurant abondamment. On eut beaucoup de peine à l'arracher au cercueil. Tous les assistants pleuraient.

<